

PH. BLANCHET  
UNIVERSITÉ RENNES 2 HAUTE-BRETAGNE  
Groupe de recherches "Pratiques linguistiques et sentiments  
d'appartenance..."

[Blanchet, Ph., 1996, « Problématique de la situation ethnolinguistique du pays de Retz (Loire-Atlantique) : pratiques linguistiques et identité en zone de marches », dans F. Manzano (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest*, Cahiers de Sociolinguistique 1, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 45-80]

**PROBLÉMATIQUE DE LA SITUATION  
ETHNOLINGUISTIQUE DU PAYS DE RETZ (L.-  
ATL.) :  
PRATIQUES LINGUISTIQUES ET IDENTITÉ  
EN ZONE DE MARCHES**

**□ INTRODUCTION : présentation d'une recherche en  
cours**

Les données et l'analyse que je vais présenter sont issues de travaux entrepris dans le cadre du programme de recherches *Pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance aux frontières de la Bretagne romane*, lancé fin 1993, et que Francis Manzano et moi-même dirigeons à Rennes 2, avec le soutien du Conseil scientifique de l'Université. Le programme de recherches proposé a pour finalités :

a) une description comparative de parlers locaux romans et de français régionaux des marches bretonnes, pour l'instant peu étudiés (est-on en présence d'un continuum idiome local-français régional ?) ;

b) une analyse des pratiques sociolinguistiques en Bretagne romane, notamment en zones rurales, peu étudiées jusqu'ici (quels sont les significations, taux et variations des usages des "variétés" de langue(s) ?) ;

c) une compréhension des phénomènes de production d'identités ethnolinguistiques régionales en France d'Oïl, *dans des zones de contacts* et en situation diglossique, conditions propices à la mise en relief des paramètres de fracturation et d'articulation des sentiments d'appartenance (perçoit-on des communautés linguistiques, sociologiques, géo-historiques, culturelles... ?).

Je me suis, pour ma part, concentré sur la frontière sud de la Bretagne historique, c'est-à-dire sur la zone de marche située entre la Loire (dans le département actuel de Loire-Atlantique) et le Poitou (département actuel de la Vendée). La méthode d'enquête que je privilégie est celle de "l'enquête participante", et j'ai justement différentes facilités pour m'intégrer dans la population visée (liens familiaux, résidence principale à Nantes et secondaire en plein cœur du Pays de Retz). En outre, cette zone présente le grand intérêt "expérimental" d'avoir été séparée de la province historique à laquelle elle appartient (la Bretagne) par le découpage des régions administratives actuelles. Les "Pays de la Loire" regroupent la Loire-Atlantique (bretonne) la Vendée (poitevine), le Maine-et-Loire (l'Anjou), la Sarthe et la Mayenne (du Maine).

Pour l'instant, mes enquêtes commencent. J'ai réalisé en septembre 1994 une série d'entretiens informels ou semi-directifs avec des habitants du Pays de Retz (dont plusieurs "érudits locaux"), afin de construire la problématique de base des questionnaires systématiques que je diffuserais ultérieurement. J'ai expédié à l'automne 1994, quelques jours avant le présent colloque, les cent exemplaires d'un questionnaire portant sur notre sujet de recherches et diffusé auprès de tous les élus locaux, responsables d'associations culturelles ou d'organismes publics importants du Pays de Retz. Il sera contrevérifié par diffusion auprès d'un échantillon de population "ordinaire". Viendra ensuite une enquête approfondie de microsociolinguistique réalisée auprès de tous les habitants de la commune de St-Mars-de-Coutais (650 foyers), avec l'appui de la mairie (diffusion février 1995). L'ensemble est accompagné par une collecte continue d'items linguistiques propres au français parlé dans le Pays de Retz, notamment chez des jeunes et en contexte non-"patoisant", collecte régulièrement utilisée pour provoquer chez les informateurs du discours métalinguistique lui-même collecté. Cela nourrit en sus une réflexion méthodologique qui traverse notre programme de recherche<sup>1</sup>.

Aussi mon propos d'aujourd'hui consistera-t-il à exposer les premiers résultats de mes entretiens directs et de mes investigations documentaires, et donc de dessiner à grands traits la problématique ethnolinguistique du Pays de Retz, marche sud de la Bretagne.

## 1. DONNEES GENERALES SUR LE PAYS DE RETZ

---

<sup>1</sup> Voir la contribution de F. Manzano dans le présent volume, ainsi que Ph. Blanchet, "Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues "régionales" ou "minoritaires": l'exemple de la situation en France" in *Langage et Société*, n° 69, 1994, p. 93-106.

## □ Géographie physique et sociale

Le Pays de Retz, dont les limites historiques sont, comme toujours, quelque peu fluctuantes, a des limites "naturelles" assez nettes. La carte ci-jointe le montre bien : nous sommes presque sur une île. Limité par la large embouchure de la Loire au nord et par l'Océan à l'ouest, le Pays de Retz est entouré de zones de marais très étendues à l'est et au sud : marais du Lac de Grandlieu et lac lui-même (ceinturé à l'est par la limite de canton et désormais de "pays"), marais dit "Breton Vendéen" de Machecoul à l'Océan, le long du Falleron, qui marque également la limite entre les départements de Loire-Atlantique et de Vendée). Le Lac de Grandlieu est le plus étendu de France l'hiver, au moment où la montée des eaux est telle que les marais sont hauts et que les liens directs vers le nord-est, avec Nantes, ne sont possibles que par une seule route, l'axe Nantes-Pornic à Bouaye. Il n'est d'ailleurs pas rare que les petites routes permettant de circuler plus directement entre Nantes et le Pays de Retz soient inondées l'hiver. En outre, les rivières Falleron (au sud), Tenu (à l'est) et l'Acheneau (au nord), qui débordent tous les hivers, sont toutes reliées entre elles par des canaux d'une part, et avec la Loire au nord et l'Océan via le marais Breton Vendéen au sud. Si l'on ajoute à cela la Boulogne et l'Ognon (à l'est du lac), doublées quelques kilomètres plus à l'est par la Sèvre nantaise, et le caractère marécageux des bords de Loire eux-mêmes sur les deux rives, on voit que le Pays de Retz est un pays d'eau physiquement isolable, voire isolé.

Avant la construction, récente, des ponts de St-Nazaire (1975) et de Cheviré à Nantes (1992), le franchissement de la Loire n'était possible que par bac (à St-Nazaire et au Pellerin (au nord de Bouaye), ou par les ponts du centre-ville de Nantes, peu appréciée parce que grande ville et parce que déjà à l'extérieur du Pays de Retz.

Du point de vue des paysages, c'est un bocage quasi plat, balayé par les vents d'ouest dominants et souvent violents. Les haies, les fossés et les ruisseaux et rivières y constituent des barrières naturelles internes qui, s'ajoutant aux frontières externes, achèvent de lui conférer un aspect replié. Le climat y est intermédiaire entre celui du nord-Loire (humide, ensoleillement réduit) et celui du Poitou (humide mais ensoleillement plus important notamment l'été). Cette distinction climatique est ressentie par les habitants des deux rives de la Loire comme emblématique, et comme fondement des différences culturelles que nous envisagerons plus loin, auxquelles elle s'ajoute.

Le secteur primaire rural et maritime (y compris activités privées non professionnelles) y est supérieur à la moyenne nationale française, ainsi que dans l'ensemble de la Région et de l'Ouest (5 % pour 2,5 % de moyenne nationale au dernier recensement, source INSEE). Il s'agit de petites exploitations, souvent extensives et presque vivrières, au mode de travail plutôt traditionnel (peu de

coopératives, petit machinisme, voire encore -quoique très rarement- animaux de trait). Les activités y sont principalement orientées vers la vigne (à l'est, muscadet, gros plant, petits rouges et rosés), les vaches laitières et parfois les porcs, les produits maraichers, la pêche et les coquillages au bord de l'Océan.

Les activités de secteur secondaire (petite et moyenne industrie) sont limitées à la banlieue sud-est de Nantes (Rezé, Bouguenais) dont l'appartenance au Pays de Retz est discutée, et aux rares gros bourgs (Machecoul, Pornic-Mindin au débouché du pont de St-Nazaire).

Le secteur tertiaire (tourisme et services) est en nette croissance (redéveloppement des bourgs, arrêt de l'exode rural, tourisme sur la côte). L'extension de la zone urbaine de Nantes (district, zone d'influence, routes et ponts) est sensible depuis quelques années. Ainsi Rezé, qui jouxte Nantes au sud, est devenu depuis longtemps une banlieue intégrée dans l'agglomération. Bouguenais, plus à l'ouest, a pris le même chemin, et c'est désormais Bouaye qui s'y intègre petit à petit (prolongation de la voie rapide et des lignes de bus urbain, intégration au "district" en 1994), même si, matériellement, Bouaye est encore "à la campagne". Il faut dire que la zone d'attraction de Nantes s'étend vers le sud-ouest bien au-delà du Pays de Retz pour englober au moins toute la moitié nord de la Vendée (y compris La Roche-sur-Yon), et ceci davantage encore aujourd'hui, avec l'ouverture de l'autoroute Nantes-Montaigu-Niort qui passe à l'est du Pays de Retz. La décision du Conseil général de rendre gratuit le passage sur le pont de St-Nazaire depuis le 1er janvier 1995 aura sans doute des répercussions sur les relations avec le nord-Loire pour la zone côtière du Pays de Retz.

Pourtant, la population du Pays de Retz reste relativement peu mobile, rurale, le niveau moyen d'études scolaires plus bas que la moyenne française (15 % de titulaires du bac et au delà dans la Région, contre 20 % de moyenne, source INSEE). L'attachement au village et au "pays" est vif, même chez beaucoup de jeunes. La zone économique n'a perdu ni population ni emploi ces dernières années (redéploiement vers le tertiaire compensant les fermetures d'exploitations agricoles), et la densité de population reste plutôt bonne (entre 40 et plus de 100 h/km<sup>2</sup>). Même quand on travaille à Nantes, à environ 30 à 50 km, on habite "au pays", on y fait ses courses, on y scolarise ses enfants.

## □ Histoire

Le Pays de Retz est une zone très anciennement occupée par l'homme. Dès la Préhistoire, la région du lac, les berges des grosses rivières et la côte abritaient des habitants nombreux, producteurs et vendeurs notamment de poterie et de métaux travaillés en grande

quantité.

Sous l'Antiquité, les "Limousins d'Armorique" comme les baptisa Jules César, furent au centre des rapports entre les territoires et les peuples correspondant aujourd'hui à la Bretagne et au Poitou. La région du Pays de Retz actuel faisait en effet partie de l'Armorique, bien qu'habité par un peuple celte étendus vers le Sud (futur Bas-Poitou), les Gaulois dits Ambiliates. Mais les Ambiliates, et les Namnètes (autres Celtes installés sur l'espace qui allait devenir Nantes, sur la rive nord de la Loire), apportèrent leur soutien aux Vénètes (installés sur l'espace qui allait devenir Vannes) lors de la conquête de l'Armorique par les Romains. Pour les punir, Jules César les divisa. Il favorisa la création de la ville de Ratiatè (qui est devenue Rezé, en face de Nantes sur la rive sud du fleuve) en étendant le territoire des Pictons (ancêtres des Poitevins) jusqu'à la Loire. Le futur Pays de Retz passait donc de l'Armorique aux Pictons, de la future Bretagne au futur Poitou, ce qui n'était pas totalement arbitraire et correspondait à une certaine donnée "ethnique". Le port de Ratiatè connut un bel essor, concurrent de celui de Nantes, ce qui dynamisa l'activité économique du futur Pays de Retz en relation avec la domination romaine (aqueduc d'Arthon, artisanats de St-Lumine, port du Tenu/Acheneau, etc.).

Au cours du haut-Moyen Age, des faits marquants se produisirent. Le diocèse de Poitiers (fondé par saint Hilaire, qui a laissé son nom à plusieurs communes de la région) s'étendait jusqu'à la Loire, conséquence historique directe des événements gallo-romains exposés ci-dessus. Le Pays de Retz y était donc inclus, comme il était inclus dans l'Aquitaine carolingienne dont il constituait l'extrême nord. Les germaniques, notamment les Francs, parvinrent jusque là. Ils ne furent arrêtés que plus au nord-ouest par les Bretons.

Jusqu'au IX<sup>ème</sup> siècle, on assista d'ailleurs à l'établissement de Bretons sur la côte, à l'Ouest d'une ligne Pornic/Paimbœuf (ces toponymes étant linguistiquement bretons ou métissés de breton, comme aussi Corsept ou Mindin<sup>2</sup>). Ce fut là l'expansion maximale de ces Celtes venus d'outre-Manche. Ils atteignirent à peine Nantes. La langue bretonne, sinon les populations qui la parlaient, recula assez vite et disparut de cette zone en tant que langue "autochtone" entre le X<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles. Cela ne signifie pas bien sûr l'inexistence ultérieure totale du breton dans le Pays de Retz, comme dans la Bretagne romane. Des marins Bretons ont toujours régulièrement fréquenté les ports de Pornic, de Rezé, de Nantes (où des quartiers entiers étaient peuplés de Bretons bretonnants). Ce fut également le cas plus au nord à Rennes, St-Malo, puis St-Brieuc, etc. En outre, le

---

<sup>2</sup> On reconnaît dans Pornic le breton *Porz Nitos* "port de Nitos (nom d'homme breton)", dans Mindin le breton *Men* "pierre", dans Corsept le breton *Korz* "roseau", et Paimboeuf vient du breton *pen* "cap" + germanique *both* "abri".

breton resta "autochtone" et pratiqué sur la rive nord de l'embouchure de la Loire, à partir de St-Nazaire et sur toute la côte vers le Nord, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

La christianisation du Pays de Retz et l'organisation à la fois culturelle et administrative qui y fut liée dépendait donc du Poitou. L'évangéliste, resté légendaire, en fut saint Martin de Vertou (village situé sur la limite est du Pays de Retz, au bord de la Sèvre). Son nom est en outre lié au mythe local d'Herbauges, autour du lac de Grandlieu, sur lequel nous reviendrons. Saint Philbert dit "l'Aquitain" fut également particulièrement révérend au Pays de Retz, où une commune porte son nom. Les monastères étaient régis par des moines poitevins.

Les Comtes de Poitou étaient chargés de surveiller les Bretons, qui s'étaient constitués en état indépendant de l'Empire carolingien. Les relations inter-frontalières entre la Bretagne et le Poitou, séparés par la Loire, devinrent l'occasion de plusieurs conflits aux VIII<sup>ème</sup> et IX<sup>ème</sup> siècles. En 843 et 844, Nominoë, roi des Bretons, est plusieurs fois victorieux des Poitevins. L'indépendance des Bretons est alors définitivement reconnue, et Charles le Chauve doit leur céder le Pays de Retz en dédommagement (traité d'Angers de 851). Les Bretons réussirent un siècle plus tard à débarrasser le Pays de Retz et le nord du Poitou des Normands. Un traité entre le duc Guillaume d'Aquitaine (suzerain du Poitou) et le duc de Bretagne, victorieux des Normands, confirme l'accord de 851 en 942. Mais la question de la frontière reste suffisamment épineuse pour qu'une zone de marches soit établie au sud du Pays de Retz et au nord du Poitou, entre Bouin, Machecoul et Legé. L'appartenance juridique et religieuse de ces marches restera double (Bretagne et Poitou) jusqu'à la Révolution de 1789, et même plus tard en ce qui concerne l'appartenance religieuse (le rattachement du Pays de Retz au diocèse de Nantes n'eut lieu qu'au XX<sup>ème</sup> siècle, et les anciens se souviennent encore que jadis leur évêque était à Poitiers).

Les monastères furent pris en main par des moines bretons qui tentèrent d'en exclure les Poitevins. Le culte de certains saints bretons fut introduit au Pays de Retz (notamment saint Gildas), mais la résistance et les conflits monastiques furent puissants.

Autre épisode fondamental pour le Pays de Retz : les guerres de Vendée, à la suite de la Révolution de 1789. En ce qui concerne ces événements, le Pays de Retz est à nouveau entièrement lié au Poitou (le département de la Vendée en étant la partie Nord-Ouest). Les grands épisodes de la guerre de Vendée eurent lieu notamment au Pays de Retz (Charette, sièges de Machecoul et de Pornic, noyades dans la Loire à Nantes, ville ennemie où siégeait l'administration révolutionnaire, et massacres de "blancs" dans tous le Pays de Retz, etc). Ces épisodes ont fortement pénétré la mémoire collective des

habitants du Pays de Retz, comme de ceux de la Vendée, à propos de laquelle -et il faut y inclure de ce point de vue le Pays de Retz- on parle parfois d'un véritable génocide. Actuellement, les bulletins municipaux de certaines communes du Pays de Retz continuent à publier la liste des habitants décimés lors de ces événements au fur et à mesure que leurs archives sont dépouillées. L'image usuelle du Vendéen ou de l'habitant du Pays de Retz, certes stéréotypée mais significative, est celle du paysan en pantalon bouffant, sabots, portant le chapeau local et brandissant une faux emmanchée à l'envers (arme redoutable). On la retrouve sur les enseignes de nombreuses boutiques. La salle de cinéma de Machecoul, capitale du pays, est aujourd'hui entièrement ornée d'une grande frise représentant les moments principaux au Pays de Retz des guerres dites "de Vendée".

Pourtant, il faut ici signaler la particularité de l'attitude des rebelles du Pays de Retz : à aucun moment ils n'acceptèrent de s'allier directement aux troupes vendéennes, ni même d'aller combattre à l'extérieur du Pays de Retz<sup>3</sup>.

Enfin, le XIX<sup>e</sup> siècle fut marqué par la suppression des provinces historiques en tant qu'entités administratives (1789), remplacées par les départements (qui respectèrent en général les limites des paroisses et ne brisèrent pas les petites entités comme le Pays de Retz). Cette suppression, on le sait, s'accompagna d'une francisation linguistique, culturelle et identitaire brutale et très volontariste, cherchant à détruire tout sentiment d'appartenance trop profond et trop marqué à une communauté et à un territoire autres que la "nation française" dans sa globalité. La création des Régions depuis 1945 et notamment confirmées en 1982 a eu pour effet (voulu par Paris ?) de séparer la Loire-Atlantique de la Bretagne, en inventant l'entité administrative des "Pays de la Loire". Le Pays de Retz y retrouve la Vendée, mais perd officiellement son rattachement millénaire à la Bretagne (comme le nord du département, ce qui est encore plus surprenant). La Région des Pays de la Loire développe, depuis la "décentralisation" de 1982, une politique active de création d'un sentiment d'appartenance à la Région. Celle-ci est largement relayée par beaucoup d'enseignants qui, notamment lors des cours "d'éducation civique", font totalement abstraction du passé breton du département, et inculquent aux enfants l'idée que la Bretagne est ailleurs, que leur "pays" n'en fait pas partie, puisque seules les entités administratives actuelles y sont prises en compte. Les mouvements militants bretons travaillent avec force contre cette inculcation, et revendiquent d'une façon très ostensible la réunification de la Bretagne. Il existe en Loire-Atlantique un mouvement dont le but principal est le rattachement de ce département à la Région Bretagne. On ne peut pas se déplacer en

---

<sup>3</sup> Information communiquée par Michel Lagrée, professeur d'Histoire à Rennes 2, lors de la discussion qui suivit mon intervention au colloque.

Loire-Atlantique sans voir, un peu partout, des inscriptions exprimant cette revendication, quoique beaucoup moins au sud de la Loire qu'au nord.

La reconnaissance officielle de la notion de "pays" par la loi portant sur l'aménagement du territoire votée fin 1994 aura peut-être l'effet de renforcer la conscience de "pays" comme le "Pays de Retz"<sup>4</sup>.

## □ Ethnographie

Sans tomber dans des stéréotypes fondés sur des critères archaïques et discutables, il faut signaler que le Pays de Retz présente un type humain fréquent dans tout le Poitou, très présent dans les représentations mentales des populations locales, qui le rattachent à de (mythiques ?) ancêtres "espagnols" ou "arabes" : petit, brun, basané, s'apparentant à un type "méditerranéen". Les "Espagnols" en question seraient des marins installés à des époques diverses, et les "Arabes" ceux qui parvinrent jusque dans le Poitou à la rencontre de Charles Martel. Il est intéressant d'y voir, au moins au niveau de la "mémoire collective", un rattachement vers le sud, et non vers le nord. Souvent présenté comme le "type vendéen", ce type sert à la fois de repoussoir vers le nord (dont les habitants sont réputés clairs, blonds ou roux), et vers un sud vendéen auquel une partie des habitants du Pays de Retz refusent d'être assimilés.

L'architecture domestique est beaucoup plus proche de l'architecture poitevine que bretonne. La limite des toitures à tuiles romane est nettement marquée par la Loire. Au nord, l'ardoise l'emporte largement et se trouve presque exclusivement employée dès qu'on s'éloigne de la Loire et de Nantes. Au sud, l'ardoise n'est présente que sur les grandes maisons bourgeoises, à étage, datant du XIX<sup>ème</sup>. Sinon, les maisons sont très basses, en longueur, avec souvent des décrochements de toitures, recouvertes de tuiles romanes de couleur brique, et les murs extérieurs blanchis à la chaux ou crépis. Les fenêtres y sont en général encadrées de briques apparentes. Dans

---

<sup>4</sup> L'Europe et la France encouragent également la réunion de communes au sein de la nouvelle entité "district", afin de réduire progressivement le nombre de communes en France, où elles restent proportionnellement les plus nombreuses par rapport aux autres états de l'Union européenne. Or, certains districts non urbains prennent à leur création le nom de "pays", parfois même en langue "régionale" (c'est le cas en Provence avec le *Pais de l'Estello* près de Marseille). Quelque mois après le présent colloque, le n° 26 du *Journal des Pays de la Loire* publié par le Conseil régional en mars 1995 a précisément fait paraître un article centré sur le Pays de Retz comme exemple de cette notion de "pays", mais en fin de compte le Pays de Retz se retrouve coupé en 3 districts : "ouest du Pays de Retz", "pays de Machecoul et Logne" (moitié est), et inclusion de la zone Rezé-Bouguenais-Le Pellerin dans le "district de Nantes (cf. *Le Journal des Pays de la Loire*, n° 29, 1995).



le marais breton vendéen, à partir de Machecoul, on rencontre des "bourrines", au toit de chaume, fréquentes dans tous les marais du Poitou. Le mobilier artisanal a un style fréquemment poitevin.

Du point de vue de l'alimentation, il faut noter quelques traits qui apparentent les pratiques culinaires à la région nantaise et plus largement à la Bretagne romane. Il s'agit de l'utilisation en grande quantité et quasi exclusive du beurre salé, cru ou cuit (fond de cuisson), de la présence habituelle du mélange sucré/salé (fruits cuits accompagnant des plats de viande à la place de légumes, etc.). La grande consommation du beurre cuit est historiquement plus bretonne que poitevine. Elle s'est diffusée depuis la Bretagne à partir du XIX<sup>ème</sup><sup>5</sup>. Le beurre (ici toujours salé, comme en Vendée mais pas plus au sud où il est "doux") a remplacé progressivement le saindoux comme fond de cuisson, de façon de moins en moins exclusive au fur et à mesure qu'on descend vers le Sud. Le Poitou méridional a résisté et s'apparente pour cela aux usages du Sud-Ouest. Les "Bretons" sont réputés manger "plus gras" par les gens du Pays de Retz.

Un certain nombre de mets sont communs au nord du Poitou, au Pays de Retz et à la région nantaise : sauce au "beurre blanc", bottereaux (petits beignets au sucre), cuisses de grenouilles dites "à la provençale" (!), forte consommation de légumes verts (poireaux, choux...). Un repas un tant soit peu festif comporte obligatoirement une entrée de produits de la mer ou de charcuterie, un plat de poisson, un plat de viande, salade servie avec la viande, fromage et desserts, le tout généreusement arrosé de vins divers.

Enfin, les deux éléments saillants, aussi bien pour l'étranger que dans la conscience des gens du pays, sont les mogettes et le vin. Les mogettes sont des haricots blancs, accomodés de façons diverses mais traditionnellement servis tartinés sur du pain un peu grillé (les *grâlées*). *Mogette* est un mot qui se retrouve dans le Poitou, le Sud-Ouest, et jusqu'en Catalogne (son sens littéral est "petite nonne"). Le met est réputé être une spécialité locale et vendéenne. Il est à peu près inconnu au nord de la Loire. Et le Pays de Retz est un pays de vin. On y produit beaucoup de blanc (muscadet et gros-plant), des rouges et rosés sans prétention. Le vin est l'occasion de nombreux rituels de socialisation, notamment pour les hommes (en complément de la chasse). Chacun a sa "cave" (en fait, un cellier) où ils reçoit toujours ses visiteurs autour de verres de vin, à toute heure. Beaucoup de choses se négocient et se racontent dans les "caves"<sup>6</sup>. C'est là encore un élément qui rapproche le Pays de Retz d'attaches plus au sud, et le distingue du Nord de la Loire. Car si le vin s'est désormais répandu

---

<sup>5</sup>Phénomène bien étudié dans J-J. Hermadinquer, *Pour une histoire de l'alimentation*, Cahiers des Annales n° 28, A. Colin, Paris, 1970.

<sup>6</sup>La consommation n'y est d'ailleurs souvent pas très raisonnable... Le taux de mortalité par alcoolisme est en Loire-Atlantique supérieur d'environ 40 % à la moyenne française (source INSEE).

comme boisson plus que quotidienne dans toute la Bretagne, on ne l'y produit aucunement. Il n'y a pas de vigne, pas de "cave", au Nord, qui est traditionnellement un pays de cidre. Les rituels de "caves" du Pays de Retz y sont donc absents.

Les costumes traditionnels, les coiffes, aujourd'hui à peu près disparus sauf lors de fêtes spéciales "à l'ancienne", sont de type plutôt poitevin que breton. On les portaient encore jusqu'après la guerre de 1939-45. La coiffe féminine la plus réputée est la "quichenotte", connue dans tout le Poitou, dont la tradition locale (au Pays de Retz comme dans le Poitou) explique le nom par l'étymologie populaire anglaise *kiss not*, les larges bords de la coiffe couvrant le cou et les joues, ce qui empêche d'y être embrassée. Les représentations courantes du paysan de Retz font souvent appel à l'imagerie vendéenne (cf. ci-dessus).

La musique traditionnelle semble se situer entre Bretagne et Vendée. L'instrument propre au Pays de Retz est la *veuse*, sorte de biniou, dont tous les informateurs m'ont dit soit qu'il avait disparu, soit qu'il en restait un seul pratiquant, jeune militant "breton". On se souvient par contre d'une berceuse pour enfant où le refrain dit "J'avons la veuse et le veusou". La danse traditionnelle souvent mise en avant est la "maraichine", dont le nom évoque l'origine supposée "du marais Breton Vendéen".

Parmi les pratiques apparemment locales, il faut citer notamment la "Gui l'an neu". Il s'agit d'une vente aux enchères faite au profit de la paroisse un peu après le Nouvel An. Autrefois, c'était aussi une quête qui faisait le tour du village. Son nom est toujours donné sous la forme locale (avec "neu" et non "neuf"). On ne manque en général pas la "Gui l'an neu", lieu de forte soudure des communautés locales. Tradition ancienne, réputée "qui se perd" (surtout parce que ses modalités rituelles s'assouplissent), elle reste vivante dans plusieurs communes du Pays de Retz. Cette tradition semble inconnue au nord de la Loire, en Bretagne gallo.

En termes de religion et de croyances, le Pays de Retz est marqué par un catholicisme vivant, plutôt pratiquant, y compris chez les jeunes, avec un enseignement catholique très développé. Cela le rapproche notamment de la Bretagne. Les croyances traditionnelles sont, elles aussi, bien vivantes. On se méfie des sorciers et sorcières, dont Gilles de Rais (ou de Retz), le fameux Barbe-bleu, reste la figure emblématique dans la mémoire collective locale. On va normalement consulter le "toucheux" (rebouteux, magnétiseur) au moins autant que le médecin pour de nombreux maux. Il s'agit là de pratiques fréquentes dans toute la France rurale, mais apparemment beaucoup plus vivantes dans l'Ouest que par exemple dans le Midi méditerranéen. Elles semblent aussi répandues en Vendée qu'en Bretagne.

L'importance de la religion et des croyances "païennes" trouve l'expression de sa fonction identitaire à travers le mythe d'Herbauges. Pour en terminer avec ces données ethnographiques, il faut donc le signaler ici. Tous les habitants du Pays de Retz, et surtout ceux de la région du lac de Grandlieu, y font fréquemment référence. Ils citent le dicton local "Quand Herbauges reparaitra, Nantes disparaîtra", qui éclaire bien, je crois, l'un des aspects de la problématique identitaire du Pays de Retz. Ce mythe est le suivant :

"Herbauges était une cité aux mœurs dissolues installée sur l'emplacement actuel du lac. On y adorait les divers dieux gallo-romains, et l'on s'y adonnait à une orgie perpétuelle. Saint Martin de Vertou, personnage présenté ci-dessus, né à Nantes en 527, évangéliste du Pays de Retz selon la légende, voulut convertir la cité d'Herbauges. Il en fut chassé. Il annonça alors la destruction de la ville, et ordonna à ses amis de le suivre sans se retourner. La ville fut engloutie et le lac la recouvrit. Deux femmes qui l'accompagnaient, s'étant retournées, furent changées en pierre" (il s'agit de deux menhirs visibles à Pont-St-Martin et dits "Dames de pierre"). On prétend encore que le soir de Noël on peut entendre les cloches d'Herbauges sonner les douze coups de minuit".

Outre les réminiscences de l'épisode biblique de Sodome, on peut voir là tout une symbolique de la construction de l'identité du Pays de Retz, par ses rapports à Nantes et à la Bretagne (via la religion, cf. ci-dessus). Ces rapports sont conflictuels tout au long des siècles, et encore aujourd'hui (le Nantais, le citadin, reste l'étranger dont on se méfie et dont, surtout autour du lac, on n'apprécie pas les excursions du dimanche ou les incursions sous forme de maison de campagne). La persistance de ce mythe ne s'explique guère autrement. Le nom d'Herbauges est d'ailleurs enregistré par une certaine toponymie locale, puisque les vins (cf. ci-dessus) produits sur la rive nord du lac (la plus proche de Nantes) portent le nom de "côteaux d'Herbauges".

## **2. DONNEES LINGUISTIQUES**

### **□ Situation sociolinguistique**

Le parler local, appelé "patois" et plutôt pensé comme une variété du français par ses usagers, n'est pas mort. Il est assez régulièrement employé par les personnes de plus de cinquante ans, respectivement moins et beaucoup moins par les autres adultes et les plus jeunes. La situation est en fait similaire à celle de la plupart des autres aires linguistiques de France. Que l'on soit en domaine d'Oïl, le plus proche linguistiquement du français, semble avoir peu d'influence. Le Pays de Retz se situe malgré tout à la périphérie du domaine d'Oïl, proche du domaine poitevin, dont nous allons voir qu'il est sans doute l'un des

plus spécifiques d'Oïl.

En outre, il existe un certain dynamisme culturel en parler local. On publie régulièrement dans la presse locale (*Le Courrier de Paimboeuf* est un hebdomadaire couvrant le Pays de Retz, l'île de Noirmoutier et le marais Breton Vendéen<sup>7</sup>) et dans les pages locales de quotidiens régionaux comme *Ouest-France* des petites histoires en "patois". Quelques conteurs sont renommés (comme "Mémé") et leurs récits sont publiés sous formes de livres qui connaissent un succès certain. On joue également des sketches et petites pièces de théâtre lors de spectacles villageois.

Nous avons en fait affaire, semble-t-il, à un continuum interne et externe, qui va du parler local le plus spécifique (mais dont le français est toujours assez proche) à un français éventuellement assez peu local, plutôt "standard", avec toutes sortes de combinaisons possibles entre les deux, sur les plans phonético-phonologique, morphosyntaxique et lexico-sémantique. La réalité linguistique la plus fréquente, la plus visible de l'extérieur (car le "patois" est réservé aux usages privés), est celle de ces combinaisons où se situe le "français régional". Là aussi le changement en temps apparent existe, mais reste relatif. Si certaines personnes âgées ont au maximum un "patois francisé" difficilement compréhensible pour un étranger, les jeunes du pays ont souvent un français (très) régional, et au moins une connaissance passive du parler local.

L'impact de l'école et de Nantes, au moins dans les représentations mentales, semble fort, du point de vue linguistique. On rencontre en général un discours très péjoratif à l'égard du "patois" ou du français régional, réputé "paysan" et "fautif, déformé". La névrose diglossique s'avère puissamment installée. La fonction identitaire des réalités linguistiques locales s'en ressent probablement, mais il m'est difficile de savoir de quelle façon pour l'instant. En restreignant l'usage du parler local à un espace toujours plus étroit, en favorisant les communications extérieures à cet espace en français le plus scolaire possible, en dévalorisant les réalités linguistiques locales, le système centraliste dominant en France crispe cette fonction sur des communautés minuscules et des micro-situations épiphénoménales. Il brise des connivences linguistiques plus larges et plus fortes, par exemple au niveau d'une identité "régionale". Inversement, en faisant passer le "patois" pour une variété (même fautive) du français, il l'intègre facilement et directement dans l'identité française, et le lave d'éventuels soupçons de trop grand particularisme, de séparatisme, comme ceux qu'on fait peser sur les "langues régionales" (à coup sûr non-françaises du point de vue strictement linguistique), et ceci pour essayer d'en provoquer le rejet.

Cependant, l'expérience nous a appris qu'il ne faut préjuger de rien.

---

<sup>7</sup> On remarque encore une fois une association avec les zones poitevines en Vendée.

Les tensions identitaires contradictoires et les multiples paramètres qui parcourent une situation diglossique peuvent aboutir à des comportements très divers. Des enquêtes plus approfondies sur ce sujet sont en cours de diffusion ou d'élaboration (cf. introduction)<sup>8</sup>.

### □ Parlers locaux

Les relations du breton et du roman au Pays de Retz (invasion, ligne Pornic-Paimbœuf, recul, toponymes, permanence) ont été rapidement exposées plus haut. D'une manière générale, le breton y est ressenti comme une langue étrangère dans le temps, dans l'espace, et dans l'identité, sauf peut-être pour des militants de la Bretagne historique<sup>9</sup> (mouvement pour le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne) ou des Bretons d'outre-Loire venus s'installer là. C'est probablement ce qui explique, avec l'attrait d'une langue et culture, l'existence du seul cours officiel de breton du Pays de Retz, au collège du Pellerin<sup>10</sup> (4 élèves en classe de 4ème en 1993-94 sur les 450 de Loire-Atlantique).

Les parlers locaux du Pays de Retz sont donc exclusivement romans. Si l'on excepte la côte atlantique du nord du département, de l'autre côté de la Loire (à partir de St-Nazaire), qui fut bretonnante jusqu'au XIXème siècle, ils se situent entre les parlers romans de la Bretagne du nord-Loire (parfois dénommés "gallo", et soutenus par des mouvements actifs), et ceux du Bas-Poitou, en Vendée, (baptisés "poitevin" par les dialectologues et eux aussi soutenus, mais avec moins de succès institutionnel, par des mouvements militants)<sup>11</sup>. Il

---

<sup>8</sup> Les communications de Catherine Bougy et de Christian Leray publiée dans ce volume, et diverses enquêtes réalisées en Bretagne gallo par nos étudiants, révèlent des zones de conservation importante des parlers locaux, voire d'un dynamisme surprenant chez les jeunes et les enfants.

<sup>9</sup> On sait que la situation des parlers romans de Bretagne est doublement difficile, car non seulement ils sont rejetés par le pôle "français", mais également par le pôle "breton" (voir les travaux de F. Manzano dans ce même volume). Certains militants bretons font du breton la seule langue nationale bretonne qu'il importe d'étendre à toute la Bretagne historique (Pays de Retz compris, par conséquent). On compte d'ailleurs des Bretons "gallo" parmi les militants les plus actifs pour la langue bretonne. En outre, le Pays de Retz, très excentré en Bretagne, fait l'objet d'une intégration apparemment volontariste dans la Bretagne linguistiquement romane, notamment par la dénomination "gallo" que certains militants emploient pour en désigner les parlers.

<sup>10</sup> Le Pellerin est un port de Loire, très proche de Nantes, site du bac assurant la liaison avec la rive nord. Source : *Bulletin de l'association des enseignants de breton*, publié à Vannes.

<sup>11</sup> On notera au passage qu'il n'existe aucun nom usuel pour nommer le(s) parler(s) du Pays de Retz (autre que "patois"), pas plus qu'un nom pour nommer ses habitants (le substantif *paydret*, qui semble n'avoir pas de féminin, est de création récente et reste limité à quelques érudits).

importe donc d'établir une comparaison de leurs caractéristiques avec celles des parlers gallo et poitevins, afin d'envisager les degrés de parenté linguistique qui pourraient jouer un rôle dans la situation identitaire.

Pour cela, nous allons effectuer une comparaison chiffrée des traits internes des trois groupes de parlers qui nous concernent, gallo, poitevin, et du Pays de Retz.

### ■ Dialectométrie du Pays de Retz<sup>12</sup>

Traditionnellement en dialectologie, les traits de phonétique historiques sont la base de ce type de comparaison. Nous commencerons donc par ceux-là.

#### ■ ■ Phonétique historique<sup>13</sup>

**Traits spécifiques à tout l'Ouest par rapport à l'ensemble d'Oïl :**

- [a] latin conservé devant [l] libre (*scala* > *échalle*, *sal* > *saou*)
- [a] + [l] entravé en latin > ['aw] (*calidu* > *chaou*, *gallu* > *jaou*)
- Conservation de la diphtongue romane ['aj] : (*balagiu* > *balai*)
- Ouverture de [ĒR] en [aR] (*jarbe*, *sarpe*, "gerbe, serpe")
- Fermeture de [aR] en [ĒR] (*serdine*, *serment*, "sardine, sarment")
- Continuation du ['aw] tonique libre latin en [u] (*causa* > *chouse*)
- [e] bref tonique latin + [n] > [Ē] nasalisé (*rem* > *rin* "rien")
- [e:] et [i] bref latins tonique > [Ē, e] (*credere* > *crère*, *seru* > *sèr*, *directu* > *dret*, *frigidu* > *fré*)
- Surévolution du précédent en [aj] (*digitu* > *daï*, *me* > *maï*)
- Réduction de la diphtongue précédente en [a] (*friscu* > *fra*)
- Conservation de la diphtongue [wĒ] (*habere* > *avouèr*, *pira* > *pouère*)
- [e] bref tonique latin + [k > j] > [Ē] (*lectu* > \**lejtu* > *let* "lit")
- Labialisation de [e] devant labiale (*faba* > *fève* > *feuve*)
- [O] issu de dénasalisation > [u] (*pomme* / *poume*)
- [o] latin tonique + [j] > [e, Ē] (*nocte* > *net*, \**ploja* > \**pié* > *piail*)
- [u] bref et [o] latins toniques > [u] (*gula* > *goule*, *nodu* > *noud*)

<sup>12</sup> Source : Pierre Gauthier, "Le pays de Retz et son parler" dans Eloi Guitteny, *Chroniques inédites d'un vieux paydret*, Geste Editions, collection *parlanjhe*, 1991, p. 241-293.

<sup>13</sup> Il est peut-être utile de rappeler, au cas où un lecteur non averti accorde quelque attention à ces travaux, qu'il s'agit d'une évolution à partir du latin, et non pas d'une quelconque "déformation" du français comme on s'est plu à l'inculquer aux locuteurs pour dévaloriser les parlers autres que le français en France.

- Cas précédent + [l̥] > [Oj] (*ranucula* > *gueurnoille*)
- [o] latin prétonique > [u] (*foreste* > *fourail*, \**soliculu* > *souleuil*)
- Diphthongaison secondaire de [o:] (fr. à *cause* / à *caouse*)
- [u] latin tonique + [j] > [u] (*fructu* > \**frujtu* > *fru*)
- [l] post-consonantique > [j] (*bianc*, *pien*, *fia*, *quiou* "blanc, plein, fléau, clos")
- Palatalisation de [t, d] + [j] (*méquier*, *guiabe*, *guiieu* "métier, diable, dieu")
- Métathèse de [R] (*beurva*, *queurvaï*, *peurn* "abreuvoir, crevé, prune")
- Insertion de [œ] entre consonne et [R] (*féveurier*, *peurier* "février, prier")
- Voisement issu d'une pénultième atone tardivement tombée (*pollice* > *pouze*, *salice* > *sauze* "pouce, saule")
- Maintien de [t] final (*bout*, *juillet*, *let*, *dret* avec [-t] prononcé).
- Chute de [v] intervocalique après [u] (*bouhier*, *couer* "bouvier, couver")
- Diphthongaison secondaire de [e] tonique (*bladu* > *biail*, *fossat* > *foussail*)

**Traits spécifiques au gallo par rapport à l'ensemble d'Oïl occidental :**

- [a] tonique et [e] roman [ö] central (*adcaptare* > *achteu*, *frigidu* > *freu*)
- Diphthongue [ʰæw] < [a] (*fagu* > *feou*)
- Diphthongue [ʰæw] < [O] tonique + [l] entravé (*colpu* > *queuou*, *linteolu* > *linçeuou*)
- [i, e] latins entravés > [e] (*missa* > *mésse*)
- Insertion d'un [ø] d'appui entre C et semi-voyelle (*leuoin* "loin")
- Traitement particulier des voyelles nasales (conservation devant consonne nasale)
- Chute de nombreuses consonnes finales (*saccu* > *sa*)

**Traits spécifiques au Pays de Retz par rapport à l'ensemble d'Oïl occidental :**

- Chute de [v] devant [w] (*aouène*, *ouèsin*, *ouèr* "avoine, voisin, voir")
- Réduction de [l̥] à [j] (*cohier*, *hièvre* "collier, lièvre")
- Insertion d'un [ø] d'appui entre C et semi-voyelle (*leuoin* "loin")
- [a] prétonique + [l + consonne] > [u] (*adillu* > *ou*, *aliudsic* > *oussi*)
- [i:] latin tonique + [l̥, n̥] > [œ] (*filia* > *feuille*, *vinea* > *veugne*)
- [e:] et [i] bref toniques > [u] (*de-illu* > *dou*, *illu* > *ou*)
- [o:] et [u] bref entravés > [O] (*cubtu* > *code*, *tottu* > *tot*)
- [o] bref latin tonique + [s + consonne] > [u] (*fossa* > *fousse*, *nostru* > *nout'*)
- Dénasalisations (*beune*, *reun*, *chiane* < *bene*, *rem*, *canem*)

- Maintien du [b] intervocalique roman (*papavu* > *pabot*, *rapa* > *rèbe* "pavot, rave")
- Suffixe *-ellu* latin > ['ew] (*bellu* > *béou*, *rastellu* > *ratéou*)

**Traits spécifiques au poitevin par rapport à l'ensemble d'Oïl occidental :**

- [a] prétonique + [l + consonne] > [u] (*adillu* > *ou*, *aliudsic* > *oussi*)
- [i:] latin tonique + [l7, n7] > [œ] (*filia* > *feuille*, *vinea* > *veugne*)
- [e:] et [i] bref toniques > [u] (*de-illu* > *dou*, *illu* > *ou*)
- [o:] et [u] bref entravés > [O] (*cuttu* > *code*, *tottu* > *tot*)
- [o] bref latin tonique + [s + consonne] > [u] (*fossa* > *fousse*, *nostru* > *nout'*)
- Dénasalisations (*beune*, *reun*, *chiane* < *bene*, *rem*, *canem*)
- Maintien du [b] intervocalique roman (*papavu* > *pabot*, *rapa* > *rèbe* "pavot, rave")
- Suffixe latin *-ariu/a* > [e] (*primariu* > *preumé*)
- [a] latin tonique précédent de [j] > [e] (*medietate* > *mouété*)
- [e] tonique latin bref > [E] (*hedera* > *lèr* "lierre")
- Suffixe latin *-iolu* > [u] (*filiolu* > *fiou*)
- [o] bref et long latins toniques libres > [u] (*bove* > *bou*)
- Non anticipation de yod après [a] tonique latin (*racinu* > *rasin*)
- Maintien de [a, o] tonique devant nasale finale en maraîchin (*manu*, *mansione* > *mane*, *mésone* "main, maison").

a) Par rapport à l'ensemble d'Oïl

I. Traits spécifiques à tout l'Ouest :	26 (dont 1 sporadique)
II. Traits spécifiques au gallo :	
	+ 7 (soit 33 traits d'individuation)
III. Traits spécifiques au P. de Retz :	
	+ 11 (soit 37 traits d'individuation)
IV. Traits spécifiques au poitevin :	
	+ 14 (soit 40 traits d'individuation)

Ces chiffres montrent plusieurs choses. Les parlers poitevins constituent un ensemble nettement individualisé à l'intérieur du domaine d'Oïl et notamment de l'Ouest, et ceci deux fois plus que le gallo. Ils annoncent progressivement le domaine d'Oc avec lequel ils sont en contact au Sud-Ouest, un peu comme le domaine dit "francoprovençal" (par les linguistes) fait la transition entre Oïl et Oc



à l'est de la France, quoique que d'une façon moins marquée<sup>14</sup>. Il faut donc tenir compte de cette gradation : les parlers du Pays de Retz sont mieux individualisés que les parlers gallo, mais moins que les parlers poitevins. Si, comme les principes généraux de la progressivité dialectale le laissent prévoir, les traits supplémentaires des parlers de Retz par rapport aux parlers gallo sont communs avec les parlers poitevins, et donc si les parlers du Pays de Retz se rapprochent des parlers poitevins, la valeur de ce rapprochement sera plus grande, constituée de traits plus saillants, que celle d'un rapprochement avec les parlers gallo, moins individualisés. Vérifions :

b) *Par rapport au gallo et au poitevin, en valeurs proportionnelles*

Traits communs P. de Retz/gallo : 27 (72,9% de a.III, écart 27,1%)  
 Traits communs P. de Retz/poit. : 33 (89,1% de a.III, écart 10,9%)

Ce deuxième tableau confirme nos prévisions. Les parlers du Pays de Retz, manifestement transitionnels entre gallo et poitevin, sont presque trois fois moins distincts du poitevin que du gallo (cf. écarts). Cette proximité doit être en fait augmentée, le taux d'individuation du poitevin par rapport à l'Oïl de l'Ouest et comparativement au gallo, établi au tableau 1, étant de 2. L'écart avec le poitevin tombe alors à 5,4% contre presque 30% par rapport au gallo. Ce rapport est confirmé par l'observation des valeurs brutes :

c) *Par rapport au gallo et au poitevin, en valeurs brutes*

Traits divergents Pays de Retz/gallo (-9) + traits communs (+1) = -8  
 Traits divergents Pays de Retz/poitevin (-10) + traits communs (+7) = -3

<sup>14</sup> Il ne fait aucun doute que le poitevin appartient au domaine d'Oïl (mais des linguistes, comme P. Bec ou P. Gauthier, pensent que le Sud du domaine poitevin fut d'Oc jusqu'au milieu du Moyen-Age). Par contre, le domaine "francoprovençal", distinct de l'Oc et identifié depuis un siècle comme également distinct de l'Oïl, est davantage mitigé, comme son nom savant l'indique. Son appartenance à l'Oïl, en général réfutée aujourd'hui, est pourtant encore discutée (Cf. G. Tuailon, "Faut-il, dans l'ensemble gallo-roman, distinguer une famille linguistique pour le francoprovençal ?" in *Langues, dialectes et écriture*, IEO et IPIÉ, Paris X, 1993, pp. 142-149). Il s'agit en fait du même problème que celui du "croissant" de transition entre Oc et Oïl au Nord du Massif Central (cf. G. Brun-Trigaud, *Le Croissant : le concept et le mot*, Lyon III, 1990), problème qui s'étend ici à l'est et à l'ouest, ainsi qu'au sud, puisqu'on distingue parfois l'auvergnat du domaine d'Oc (Cf. P. Bonnaud, "L'écriture auvergnate" in *Les Systèmes d'écriture*, in "Liaison-HESO" n° 21-22, Paris, CNRS, pp. 95-112).

Traits divergents gallo (-7)/poitevin (-14) = -21

## ■ ■ Morphologie

La morphologie constitue un ensemble de traits internes caractérisant très fortement un système linguistique (= "langue", "dialecte", "lecte"...<sup>15</sup>). C'est un sous-système relativement stable, et fortement conscient car de manifestation automatique dans tout énoncé. On sait par exemple qu'un lexème emprunté est en général adapté à la phonétique/phonologie et à la morphologie de la langue emprunteuse. C'est donc un point tout à fait pertinent pour mesurer distances et proximités des parlers qui nous occupent.

d) *Par rapport au gallo et au poitevin, en valeurs proportionnelles*

I. Formes spécifiques du P. de Retz par rapport à Oïl : X = 95

II. Formes communes gallo/P. de Retz/poitevin : 53 (55,7% de X)

III. Formes communes avec gallo : + 14 = 67 (70,5% de X)

IV. Formes communes avec poitevin : + 18 = 71 (74,7% de X)

V. Formes spécifiques au Pays de Retz : 10 (10,5% de X)

Ici encore apparaît, quoique moins nettement, une plus grande proximité des parlers du Pays de Retz avec le poitevin qu'avec le gallo. Cette proximité concerne des phénomènes très usuels et saillants.

## ■ ■ Questions du lexique et de la conscience des traits individuels

Les traits saillants pour la conscience des locuteurs, d'après les enquêtes que j'ai réalisées pour l'instant, sont d'ordre phonétique ("en patois on dit *ouè* et pas *oua*, par exemple on dit *armouère*", "en patois on parle vite, on avale les mots"), et morphologique ("en patois on dit des *ail* partout").

<sup>15</sup> J'utilise tout au long de cet exposé des termes, tels "parler" ou "système linguistique" qui me permettent d'éviter, pour l'instant, de prendre position dans le débat "langue" ou "dialecte" qui ne manque pas et ne manquera pas de se poser pour ces parlers d'Oïl occidentaux, comme il se pose ailleurs...

Comme on peut le constater en parcourant le texte "Ma Journal à mail" (ci-joint en annexe), inédit, écrit et aimablement communiqué par M. Frédéric Guitteny, maire de St-Mars-de-Coutais, le morphème [-aj] est fortement emblématique. Ce texte est celui d'un sketch "en patois" destiné à être interprété par un acteur des Tréteaux St-Marin, lors d'une soirée théâtrale à St Mars, le 15 octobre 1994, dans le cadre des "Rencontres culturelles de Grandlieu". Il s'agit d'une mise en scène du parler local, mise en scène dont les acquis de la sociolinguistique ont montré les principes emblématiques identitaires et donc le jeu sur les traits saillants conscients. Ce morphème [-aj] est effectivement très fréquent au Pays de Retz. Il provient de diverses évolutions du latin<sup>16</sup>, toutes communes aux trois aires linguistiques qui nous concernent ici, sauf une, la finale des participes passés et des adjectifs qui en sont issus. Cette finale est en [-aj] en Pays de Retz et au Poitou, alors qu'elle est en [ø] au nord de la Loire, et généralement en gallo, pour lequel elle sert d'emblème, (sauf zone en [-e] dans le Nord des Côtes d'Armor). C'est ce morphème, précisément, qui est utilisé pour adapter les emprunts (cf. *cafaille* "café" ligne 3). De ce point de vue, la distinction Pays de Retz/Nord-Loire est fondée sur une opposition ai/eu, bien ressentie par les locuteurs qui connaissent un tant soit peu les deux domaines (car la plupart s'ignorent mutuellement). Et, je le répète, le "ai" est aussi un trait saillant des parlers vendéens.

Le lexique pose quelques problèmes. Pour beaucoup de locuteurs, le "patois", c'est aussi des "mots (locaux)", notamment pour des jeunes qui les utilisent en français régional et qui ont désormais été largement scolarisés. La spécificité lexicale reste beaucoup moins consciente que les traits phonétiques et morphologiques, d'autant que de nombreux mots sont aussi employés en français régional de façon inconsciente. Mais on manque à ce sujet d'enquêtes étendues significatives. En effet, les mots avancés par les locuteurs comme "typiques" du parler local sont parfois réellement très locaux, et parfois tout simplement du français populaire, et souvent régionaux mais dans plusieurs régions, comme le montre H. Walter dans son exposé ci-après. Faute d'étude un tant soit peu poussée de la question, de confrontations, les locuteurs ont beaucoup de mal à distinguer local et populaire (comme ils ont beaucoup de mal à distinguer populaire et argot). L'école en est sans doute grandement responsable, puisque non seulement elle n'accorde aucune attention "raisonnée" aux pratiques linguistiques effectives, mais qu'en outre elle amalgame tout ce qu'elle considère hors de sa norme dans un rejet global. La communication de Catherine Bougy publiée dans le présent volume montre, comme

<sup>16</sup> A savoir : [a] tonique + yod (*balagiu* > *balai*), [e] et [i] longs (*me* > *mai*, *digitu* > *dai*), [o] bref tonique + yod (*ploia* > *piäi*, *troia* > *trai*), [e] entravé (*foreste* > *fourai*), et [a] tonique (*bladu* > *blai*, *nasu* > *nai*, finale *-atu/-ata* des participes passés > *-ai*). Cf. *supra*.

nos propres enquêtes en Bretagne nous l'ont montré, que les locuteurs sont à peu près incapables de conceptualiser un "français régional"<sup>17</sup>.

Il y a bien sûr les atlas linguistiques, mais, du point de vue de la micro-comparaison lexicologique, au niveau de forte proximité qui est ici le nôtre, ceux-ci ne sont pas suffisamment fiables, sauf cas très évident dont les linguistes s'emparent avec bonheur (tel le *esquerro* du Sud-Ouest d'Occitanie). Il est en effet très difficile de savoir si les lexèmes reportés sur les cartes sont les seuls connus des informateurs, voire simplement les plus usuels<sup>18</sup>. La littérature linguistique abonde de critiques des atlas à ce sujet. Il faudrait donc faire des enquêtes très denses pour vérifier les emplois distincts ou communs de différents lexèmes en Vendée, au Pays de Retz, et au nord de la Loire dans notre cas. Je doute qu'elles infirment les mesures de comparaison phonétique et morphologique réalisées ci-dessus. L'enquête sur le français régional de la région nantaise et notamment du Pays de Retz que j'effectue parallèlement dans le cadre de ces recherches (plusieurs centaines d'items recueillis et analysés), me porte à penser qu'elles les confirmeraient<sup>19</sup>.

## □ CONCLUSION : pistes et hypothèses

La problématique ethnolinguistique du Pays de Retz est donc complexe. C'est un pays de marche entre Poitou et Bretagne, apparemment beaucoup plus poitevin que breton sur tous les plans sauf celui de l'appartenance historique du territoire, y compris actuellement d'une certaine façon par la participation à l'aire d'influence de Nantes. Aussi les enquêtes devront essayer de déterminer plus précisément le positionnement actuel de l'identité des gens du Pays de Retz autour d'une triple alternative :

a) Sentiment d'appartenance à la Bretagne historique ou gallo. Cela est apparemment peu probable, quoique des traces affleurent. Ainsi tous les panneaux indiquant les sites historiques et monuments

---

<sup>17</sup> Un informateur a répondu à l'une de mes étudiantes qu'il ne peut pas y avoir de "français régional" puisque le français est la langue "nationale" ! Un autre me répond : "Mais c'est ça, pour moi, le parler local !". En Provence, par contre, la conscience d'une régionalité du français est nette et souvent vécue positivement. Mais le statut de "langue" distincte du français y est très majoritairement et clairement affirmé par les locuteurs pour le provençal (cf. mes travaux sur le français régional de Provence et sur le provençal). Ce n'est pas le cas en domaine d'Oïl...

<sup>18</sup> Voire "réellement usités en parler local" car les questions, souvent posées en français, provoquent chez les informateurs des réponses parfois fortement francisées.

<sup>19</sup> Ne serait-ce qu'en comparant mon corpus à ceux établis par P. Rézeau en Vendée et Poitou. Mais il n'y en a pas pour l'instant d'établi pour la Bretagne gallo (cf. H. Walter ci-après).

du Pays de Retz, comme le portail du musée ethnographique du Pays de Retz à Bourgneuf, porte un double blason constitué de la croix de Machecoul et des hermines bretonnes (cf. annexes).

b) Sentiment d'appartenance au Poitou vendéen. Cela est plus probable mais différents facteurs freinent, qu'ils soient historiques comme on l'a vu, mais aussi ethnologiques. Car le Poitevin, pour les gens du Pays de Retz, c'est avant tout le Vendéen, et le Vendéen c'est avant tout le Maraichin (du marais Breton Vendéen, zone limitrophe au sud de Machecoul). Or, pour beaucoup de gens du Pays de Retz, le Maraichin, le Vendéen, est un personnage arriéré, un "plouc", parce que le marais est une région pauvre dont les habitants venaient traditionnellement se louer dans les fermes du Pays de Retz. Ainsi, en juillet 1994, le bulletin municipal de St Mars-de-Coutais se termine par la reproduction d'une carte postale d'avant-guerre représentant deux fiancés maraichins en habit traditionnel et s'exprimant en parler local (cf. annexes). Des habitants de la commune, interrogés, y reconnaissent en partie leur patrimoine culturel, mais rien de l'image et de ces "ventrachoux de maraichins"<sup>20</sup>. Les rapports Pays de Retz/Poitou sont donc probablement animés d'une dialectique intégration/repoussoir classique des phénomènes identitaires et qui situe bien, indirectement, le Pays de Retz dans l'orbite de l'identité poitevine, ne serait-ce que par la référence obligatoire à celle-ci.

c) Identité propre au Pays de Retz, distincte à la fois de la Bretagne et du Poitou, conçue comme plutôt autonome, caractérisée par un métissage ou un "entre-deux" au résultat original, et des traits spécifiques (c'est l'hypothèse globalement la plus vraisemblable, la plus ouvertement affirmée par les érudits locaux, et qui diffère de la situation observée par F. Manzano au nord-est de la Bretagne, cf. sa propre communication ici même).

A cela s'ajoute l'éventualité d'une fracture identitaire du Pays de Retz autour de différents pôles : la zone ex-bretonnante de la côte rocheuse de Pornic à forte présence mégalithique, la zone du lac de Grandlieu, et peut-être le cœur du pays, entre ces deux pôles. Certains témoignages recueillis dans la zone du lac coupent par ailleurs spontanément le Pays en gros par une diagonale Bourgneuf-Bouaye, limitant le "Pays de Retz" *au sud de celle-ci*, en excluent les rives de la Loire et la côte pornicaise, plus bretonnes, plus "nantaises", plus acculturées par le tourisme et la ville.

En outre, les rapports à Nantes sont d'un type dialectique comparable à ceux entretenus avec la Vendée, mais de façon moins intense, où l'aspect "repoussoir" l'emporte semble-t-il sur l'aspect

---

<sup>20</sup> Cela dit, ils se moquent et ont honte aussi de leur propre "patois", comme l'école leur a si bien appris à le faire. On reconnaît là le phénomène de "haine de soi" caractéristique de la névrose diglossique et identitaire, que la sociolinguistique a bien mis en évidence, et que le centralisme français a provoqué chez la majorité de nos concitoyens...

"intégration". C'est qu'ici joue l'opposition ville/campagne, fortement ressentie dans un Pays de Retz resté très rural, par rapport à une grande métropole (l'agglomération nantaise compte un demi-million d'habitants et Nantes se place au 7ème rang des villes françaises par sa population). Dans le Pays de Retz, à habitat dispersé en hameaux parfois assez éloignés du "bourg", toute une organisation lexicosémantique de l'habitat témoigne de cet écart. Ainsi, *village* désigne un hameau d'au maximum une trentaine d'habitants<sup>21</sup>. Les panneaux de signalisation posés par les municipalités les désignent officiellement sous le nom de *village*. Au-delà de 2000 à 3000 habitants regroupés, on ne dit plus *bourg*, ni même à fortiori *village*, mais *ville*. Le décalage linguistique d'avec les usages citadins observés à Nantes est net, puisqu'à Nantes, un *village* est une commune de moins de 4000 à 5000 habitants, et que ce que les gens du Pays de Retz appellent un *village* s'appelle un *hameau* ou un *lieu-dit*. La structure du *village* du Pays de Retz (c'est-à-dire du "hameau"), est très forte. Nombre d'entre eux organisent une fois par an une "fête du village", voire élisent un maire officieux, et se cotisent pour financer les menus travaux de décoration ou d'entretien du *village* ! L'écart est immense entre ce type de communauté et celle de Nantes ou de son agglomération (si tant est qu'à cette échelle on puisse encore parler de communauté sociale autre que purement administrative).

Le mythe vivant d'Herbauges symbolise donc effectivement les rapports Nantes/Pays de Retz.

Il reste à attendre les résultats des enquêtes en cours, dont les questionnements se fonderont sur la problématique ici posée.

---

<sup>21</sup> Ce régionalisme sémantico-référentiel est attesté dans tout l'Ouest à habitat dispersé.

## Bibliographie

*NB : Les sources citées en notes ne sont pas reprises ici.*

- Baudrillart Henri, *Les populations agricoles de la France : Normandie et Bretagne, Maine, Anjou, Touraine, Poitou...*, Mégariotis Reprints, 1978.
- Boissonnade Pierre, *Histoire du Poitou*, Paris, Champion, 1977.
- Boutin Emile, *Pays de Retz, Noirmoutier, Ile d'Yeu*, Paris, France-Empire, 1986.
- Chauveau Jean-Paul, *Evolution phonétique du gallo*, Paris, CNRS, 1989 ; *Le gallo, une présentation*, Rennes, CRDP, 1989, 2 vol.
- Chéneau Yves, *Les Marches communes du Poitou et de Bretagne*, 1950.
- Cintré René, *La Frontière franco-bretonne au Moyen-Age, économie, mentalités, guerre, et société en pays de Marches (6ème-16ème siècles)*, thèse, université de Rouen, 1989.
  
- [Collectifs]
- Encyclopédie régionale du Poitou*, Paris, Bonneton, 1983.
- Encyclopédie régionale de la Bretagne*, Paris, Bonneton, 1991.
- Guide culturel Poitou-Charente*, Ed. Projet, 1987.
- Hommes et traditions populaires en Poitou, Charentes et Vendée*, Editions Martelle, 1993.
- Histoire des Pays de l'Ouest de la France : Poitou-Charentes*, Congrès national des sociétés savantes, 1986.
- A la recherche du langage du Pays de Retz*, document ronéotypé du musée du Pays de Retz, Bourgneuf, 1982.
- Tableau économique des Pays de la Loire*, INSEE, Nantes, 1994.
  
- Durand Yves, *Vivre au pays au XVIIIème siècle : essai sur la notion de pays dans l'Ouest de la France*, Paris, PUF, 1984.
- Elder Marc, *Pays de Retz*, Paris, Emile-Paul, 1928.
- Gauthier Pierre, *Grammaire du poitevin*, Geste Editions, 1993.
- Gauthier Pierre et Lavoie Thomas (éd.), *Français de France et français du Canada, les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, CEL, université Lyon III, 1995.
- Guitteny Eloi, *Le vieux langage du Pays de Retz*, Paimbœuf, Plaisance, 1970.
- Le Rhun Pierre-Yves, *Bretagne et grand Ouest*, Rennes, Skol Vreizh, 1988.
- Mounes Jean et Fréor Pierre, *Visages du Pays de Retz*, Paimbœuf, Editions du Pays de Retz, 1978.
- Nicolas Michel, *Histoire du mouvement breton*, Paris, Syros, 1982.
- Pelletier Yves, *Une Histoire de la Bretagne*, Universels Gisserot,

1991.

-Rézeau Pierre, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'or, 1986 ; *Dictionnaire du français régional de Poitou-Charentes et de Vendée*, Paris, Bonneton, 1990.

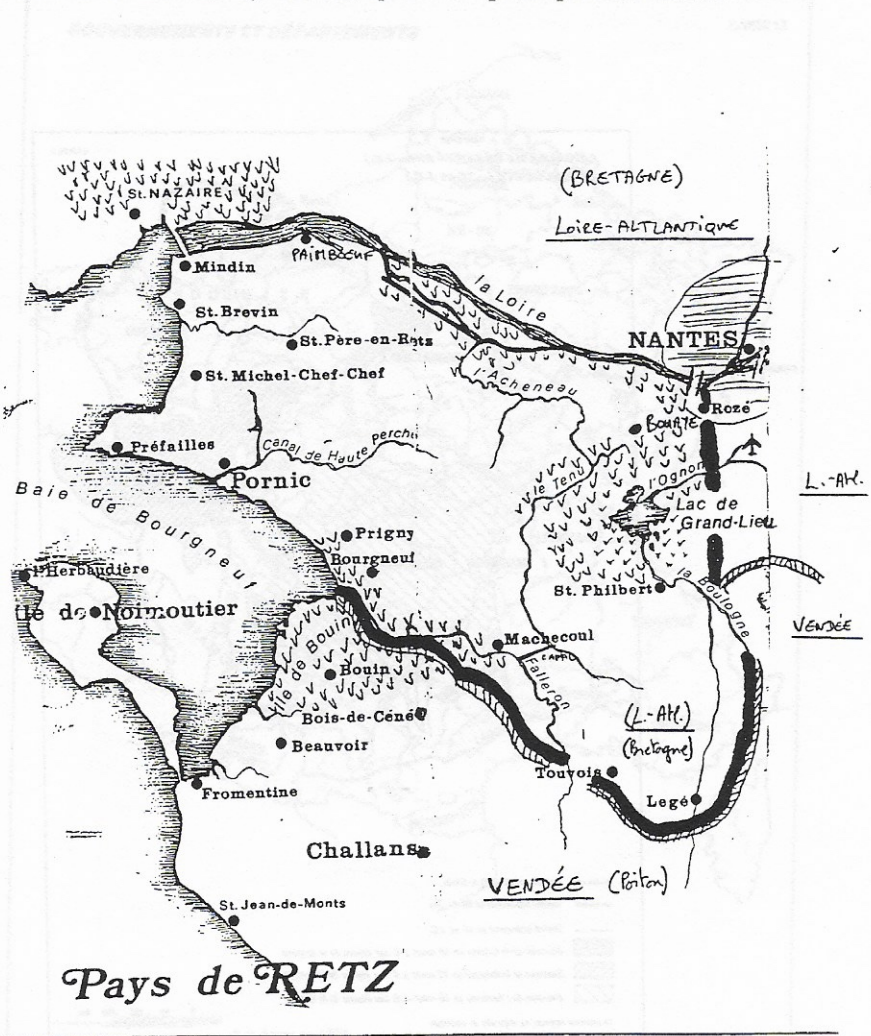
-Vivant George, *N'en v'la t'i' des rapiamus*, (glossaire du patois du pays nantais), Nantes, Reflets du passé, 1986.



Annexes

1. Carte du Pays de Retz

Source : E. Boutin, *Pays de Retz*, op. cit. complétée par Ph. Blanchet



vvvv : MARAIS.

VENDEE. LOIRE-ATLANTIQUE : départements  
 (Bretagne) (Poitou) : REGIONS HISTORIQUES

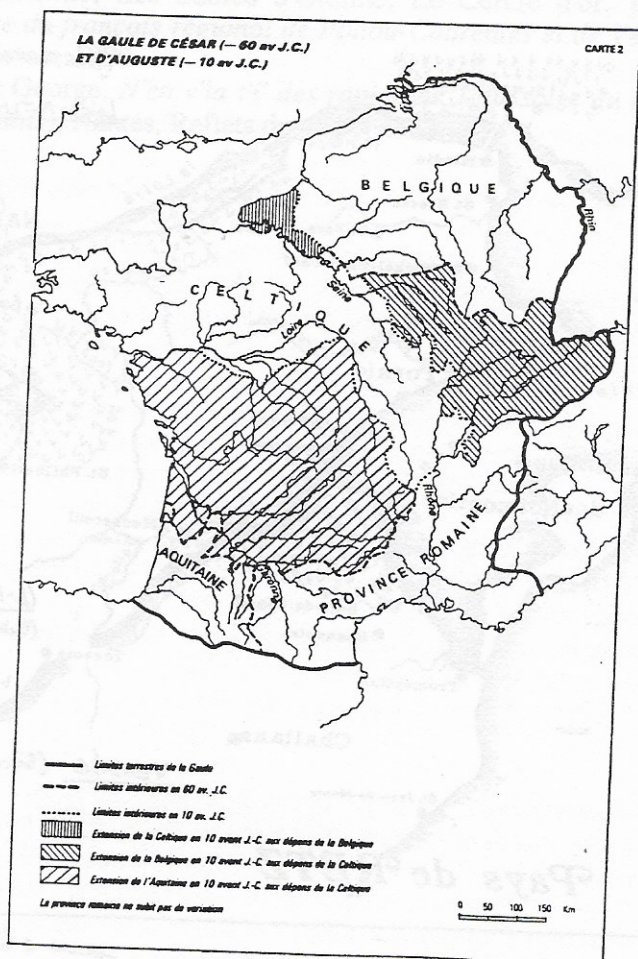
▨ : Agglomération nantaise

▬ : limite départements  
 — : limite pays de Retz

## 2. Gaule celtique et Aquitaine

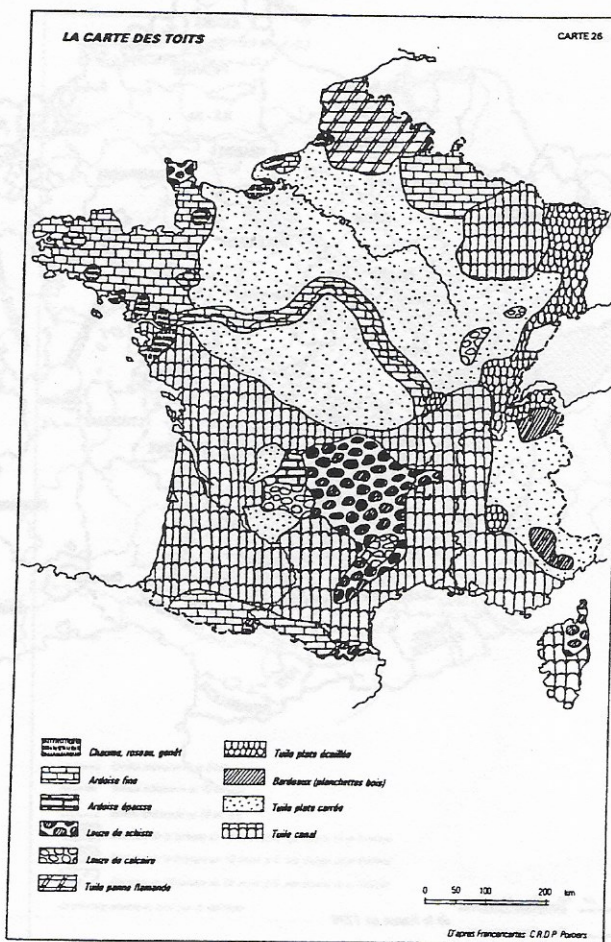
Source :

A. Fierro-Domenech *Le Pré Carré, géographie historique de la France*, Paris, Laffont, 1986.



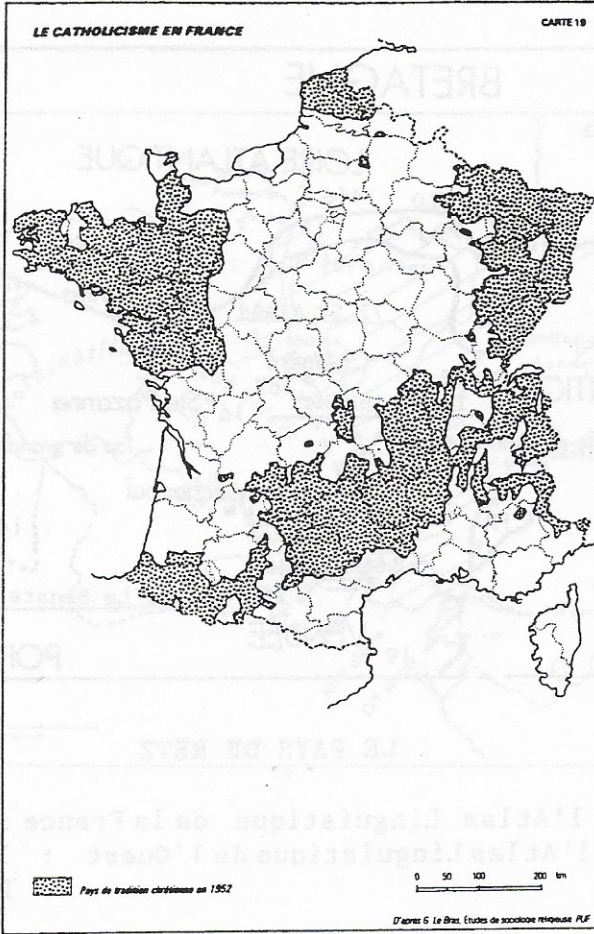
#### 4. Les types de toiture

Source : A. Fierro-Domenech, 1986.



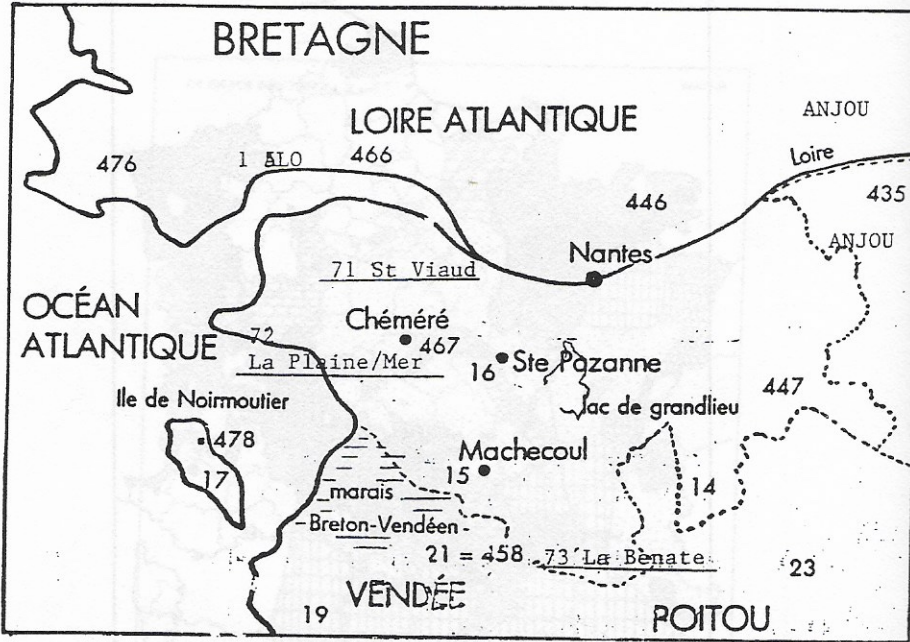
5. Pays de tradition catholique pratiquante

Source : A. Fierro-Domenech, 1986.



6. Le Pays de Retz dans les Atlas linguistiques

Source : P. Gautier, *op. cit.*, complété par Ph. Blanchet



LE PAYS DE RETZ

Point de l'Atlas Linguistique de la France : 467 Chéméré

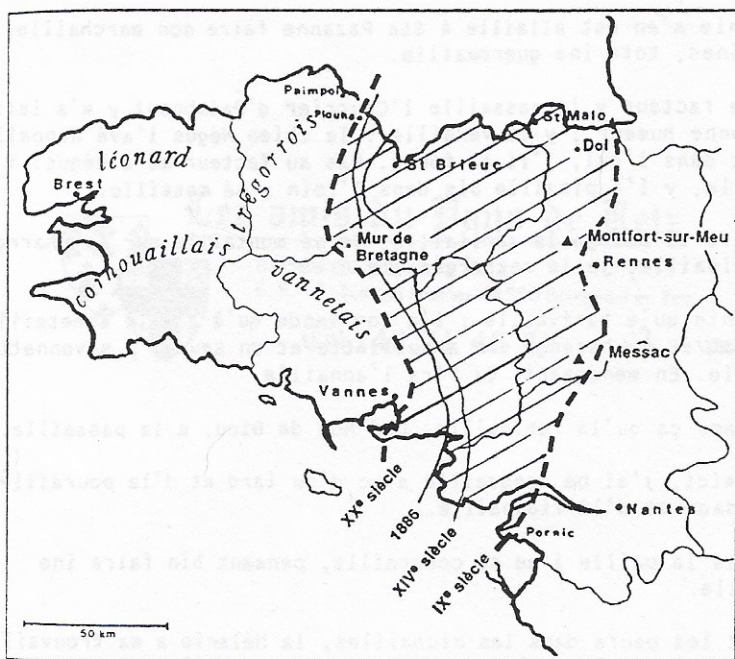
Points de l'Atlas Linguistique de l'Ouest : 15 Machecoul

16 Ste Pazanne

POINTS DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA BRETAGNE : 71, 72, 73.  
ROMANE, de l'ANJOU et du MAINE

### 8. Le recul du breton

Source : H. Walter *L'Aventure des langues en Occident*, Paris, Laffont, 1994.



9. "Ma journal à mail" de Frédéric Guitteny

(manuscrit inédit, 1994)

Ou chant du coq j'me sé levaille tout beureuillou, point réveillaille,  
pris ma culotte tote tapinaille, ainsi qu'ma ch'mise qu'j'éenfilaille.  
J'me sé rassaille, pris mon cafaille, fais mes besoins, pi ou travail

Y'a lé 4 vaches que j'ai tiraille. Quand qu'les baudets y z'on  
teutaille, chaviré l'sio, j'l'a ramassaille tot épouti, tot cabossaille  
Et quand la gouche a la titaille j'li zé dounaille tote sa beurnaille.

La Mélanie s'en est allaille à Ste Pazanne faire son marchaille, vende  
ses lapines, tote ine guerouaille.

Quand le facteur y la passaille l'Courrier d'Paimboeuf y m'a laissaille  
Pas d'bonne humeur ; y té vexaille : le chien Négus l'avé happaille.  
Le sabot dans l'cul, j'li sé foutu. Pas au facteur mé à Négus. Y l'a  
ouignaille, y l'a pimaille pis dans l'foin y sé motaille.

Les boeufs tu ail je lé zé liaille. Je sé montaille sur la charretaille  
je l'e vidaille, je lé rechargeaille.

Y'a Mélanie qu'é tarivaille : l'a tot vendu qu'à t'elle achetaille  
*une t'ère de foin et des* hareng. une avouillette et un seuyo, 2 savonnettes et  
1 balaille. En ménageant, ça f'ra l'annaille.

Et cé comme ça qu'la rabinaille, Cré Nom de Diou, a la passaille.

Quant à midi, j'ai bé mangaille avec d'ou lard et d'la pouraillê,  
do méréndage et d'la fiounaille.

Quang dans la paille j'me sé couchaille, pensant bin faire ine  
mariénaille.

Cherchant les oeufs dans les nichailles, la Mélanie a ma trouvaille.  
A l'a trouvaille c'que l'a cherchaille. Du coup, j'me sé pas trop  
r'pousaille.

Là d'sus, laissons le rousinage.

Le marchand d'vaches y la passaille. Pi comme teurjou a marchandaille  
et comme teurjou je l'é bésaille. Et dans l'garet j'm'en sé allaille,  
je l'ai hersaille, je l'é roulaille  
et tu et tu et tu et aille.

Vas-y Adolphe, vas-y Hikler.

Vas-y Tambour, vas-y Trompette

Cé mé 4 boeufs que j'ai deursaille.

Pi les patates, j'ai ramassaille en pu qu'le foin que j'ai viraille

Ainsi passaille tote la ressiaille.

Que du tarvail, j'en sé soulaille.

Et après ça j'mé sé débeurnousaille un p'tit la goule et l'bout du naillle.

Quand la trempine fut avalaille un signe de Coé, j'me sé couchaille.

J'étions mouaille et éreintaille.

J'étions rendu, j'étions vanaille.

Quelle bonne journalle, Quelle bonne journalle.

## 10. Double blason du Pays de Retz



### Les amis du Pays de Retz

musée du Pays de Retz  
B. P. 14 - Rue des Moines 44580 Bourgneuf en Retz

Tél. 40 21 40 83



11. Extrait du Bulletin municipal de St-Mars-de-Coutais

1. CHALLANS (Vendée) – Le Maralchinage

Y sé content de t'voer !  
Aussi ma.  
Ve tu avec ma à l'auberge?  
Nan, ma mère à la vu pa.



MAIRIE DE SAINT MARS DE COUTAIS  
Août 1994  
Dépôt légal : 1994 - 08